

Pour une stratégie internationale de l'emploi

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **68 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour une stratégie internationale de l'emploi

Le 4 juin prochain s'ouvrira à Genève une conférence mondiale tripartite (gouvernements, employeurs, travailleurs), dans le cadre de l'Organisation internationale du travail, sur l'emploi, la répartition du revenu et le progrès social, et la division internationale du travail. Cette réunion, à laquelle la Suisse sera évidemment représentée, se tiendra parallèlement à la conférence ordinaire de l'OIT. La situation actuelle dans le monde lui donnera une importance toute particulière, ainsi que cela ressort des objectifs définis par le BIT dans une note d'information que nous reproduisons ci-après, en y ajoutant quelques sous-titres.
(Réd.)

Les conférences internationales ne peuvent prétendre résoudre les multiples problèmes politiques, économiques et sociaux de notre société. Ce qu'elles peuvent faire, c'est porter ces problèmes à l'attention de l'opinion publique et réunir les responsables des décisions pour débattre des solutions proposées et tracer les grandes lignes des politiques à suivre par les différents pays. Avec beaucoup de bonne volonté et pour peu que les circonstances s'y prêtent, l'accord sera suffisamment large pour permettre un progrès réel. Ces dernières années, diverses conférences ont été convoquées dans ce but sous les auspices des Nations Unies ou de certaines institutions spécialisées. Leur objectif essentiel – que le thème en ait été l'alimentation, la population, l'environnement, le droit de la mer, l'industrialisation ou le très controversé «nouvel ordre économique international» – a été d'essayer de parvenir à un consensus général sur les principes et les méthodes qui permettraient de résoudre de façon nouvelle des problèmes apparemment insolubles. La Conférence mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition du revenu et le progrès social, et la division internationale du travail est un nouveau jalon dans cette recherche de solutions rationnelles et intégrées aux problèmes mondiaux – au même titre d'ailleurs que la quatrième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED IV) qui se tiendra à Nairobi et la Conférence des Nations Unies sur l'habitat (Vancouver). Toutes trois auront lieu au cours des mois de mai et juin 1976.

Le titre complet de la Conférence mondiale de l'emploi (c'est ainsi qu'on la désigne plus commodément) est quelque peu rébarbatif mais tous ses éléments sont également importants. Assurer l'emploi sans une répartition équitable des revenus ne ferait que contribuer à l'élargissement de l'écart existant entre la misère et l'opulence dans une société donnée, et le maintien de l'actuelle distorsion dans la division internationale du travail condamnerait nombre des nations les plus pauvres à une misère généralisée pendant des générations.

Profonds déséquilibres

Un objectif clé de la Conférence mondiale de l'emploi est de placer les problèmes qui s'y rattachent dans leur perspective véritable, c'est-à-dire dans le cadre du développement global. Depuis la seconde guerre mondiale, les stratégies du développement – même animées des meilleures intentions – ont singulièrement exagéré l'importance d'une croissance rapide du produit national brut (PNB) présumant que l'impulsion des secteurs économiques de pointe se communiquerait aux autres. Selon ce scénario, les secteurs retardataires auraient dû être entraînés par le mouvement général de l'économie.

Bien que cette méthode ait permis l'enrichissement progressif d'un nombre croissant de pays et de personnes dans chaque pays, son efficacité est restée bien en deçà des espoirs des planificateurs. Le rythme du développement mondial au cours du dernier quart de siècle et la forme qu'il a revêtu ont, en fait, engendré de profonds déséquilibres sociaux, économiques et écologiques. Les fruits de la croissance économique et des bénéfices résultant du système économique international ont été inégalement répartis entre les différentes régions du monde. L'écart entre le niveau de vie des riches et celui des pauvres, loin de diminuer, s'est élargi.

Dans les pays en développement, 300 millions de travailleurs, estime-t-on, sont touchés par le chômage, le sous-emploi ou travaillent pour des salaires de misère, tandis que 800 millions d'autres viendront grossir la masse de la main-d'œuvre d'ici la fin du siècle. Au début de la présente décennie, en dépit d'une croissance économique largement répandue, 600 à 700 millions d'êtres humains vivaient dans des conditions d'extrême indigence et 500 millions souffraient d'une sous-alimentation chronique.

La plupart des stratégies du développement d'après-guerre ont relégué au second plan le souci de créer des emplois. Même en 1970, au moment où l'Assemblée générale des Nations Unies adopta la stratégie internationale pour la deuxième Décennie du développement (qui recherche un équilibre entre la croissance économique rapide et les impératifs d'équité et de bien-être social), on prêtait encore peu d'attention aux problèmes de l'emploi.

Moyens mis en œuvre

Le Programme mondial de l'emploi (PME) de l'OIT, lancé à cette époque, a tenté de montrer que l'emploi est un problème clé dans la politique de développement. Il considère l'emploi productif à la fois comme une fin en soi et un moyen de réaliser une croissance équilibrée.

Le PME a utilisé divers moyens pour s'attaquer au problème dont voici les plus importants:

1. une série de missions envoyées dans différents pays par l'OIT, mais comprenant des experts d'autres organisations internationales ou engagés à titre privé, qui ont élaboré des recommandations exhaustives sur les stratégies du développement orientées vers l'emploi;
2. des équipes régionales de conseillers pour l'emploi, prodiguant aux gouvernements une aide aussi bien à longue échéance qu'à court terme dans des domaines comme l'organisation des services de l'emploi, la collecte et l'analyse des statistiques de main-d'œuvre, l'aide aux petites entreprises et l'adoption de techniques à fort coefficient de main-d'œuvre;
3. des projets à l'échelon d'un pays, fournissant une assistance du même type et
4. un important programme de recherche orienté vers l'action, visant à traduire sous forme de recommandations concrètes aux responsables nationaux des décisions les informations disponibles sur des variables telles que la démographie, la mobilité de la main-d'œuvre, la technologie et les problèmes sectoriels.

Terrain inexploré

Dans une large mesure, le PME s'est aventuré sur un terrain encore inexploré. Beaucoup des informations essentielles maintenant connues au sujet de l'emploi et beaucoup de facteurs économiques et sociaux qui l'influencent étaient ignorés jusqu'à une époque très récente, et l'on est loin d'avoir terminé leur exploration. Mais on en connaît assez pour que s'impose une conférence au cours de laquelle seront présentés aux responsables des politiques nationales les résultats des recherches du PME. Les moyens d'action qui en découlent pourraient faire l'objet d'un accord tripartite, caractéristique originale de toutes les conférences et réunions de l'OIT. Les délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs disposeront du même nombre de voix à la Conférence mondiale de l'emploi.

Le document destiné à servir de base aux débats de la conférence est intitulé *L'emploi, la croissance et les besoins essentiels*. Il fait la synthèse des résultats des recherches du PME et s'inspire également des travaux réalisés par d'autres organisations internationales. La version finale de ce document reflètera aussi plusieurs mois de consultations entre le secrétariat de la Conférence mondiale de l'emploi et les gouvernements, ainsi que les organisations d'employeurs et de travailleurs, dans les 126 Etats membres de l'OIT.

Points particuliers

Bien que l'on puisse s'attendre à ce que la discussion porte sur un éventail très large de sujets en relation avec le développement et

l'emploi, l'ordre du jour de la conférence comporte cinq points particuliers. Ce sont:

- 1. Stratégies et politiques nationales de l'emploi, compte tenu notamment des pays en voie de développement.*
- 2. Migrations internationales de main-d'œuvre et emploi.*
- 3. Techniques permettant de créer des emplois productifs dans les pays en voie de développement.*
- 4. Rôle des entreprises multinationales dans la création d'emplois dans les pays en voie de développement.*
- 5. Politiques actives de la main-d'œuvre et aides à l'adaptation dans les pays développés.*

Encore que l'on ne puisse préjuger des recommandations que fera la Conférence sur ces sujets, le document insiste particulièrement sur le fait qu'elles devraient contribuer, au niveau national, à la satisfaction des besoins essentiels de chaque famille et de chaque communauté. Au plan familial, ces besoins comprennent ce qui est nécessaire pour se nourrir, se loger, se vêtir décentement, ainsi que les ustensiles et les meubles du ménage. Au niveau de la communauté, ils incluent l'eau potable, les équipements sanitaires, les transports publics, les services de santé et d'éducation.

Objectifs minimaux

Mais, soulignera-t-on, l'élément clé permettant la satisfaction de tous ces besoins, dans les pays en voie de développement, est une situation adéquate de l'emploi. La mobilisation productive des chômeurs à temps complet ou saisonniers, ainsi qu'une productivité accrue des masses laborieuses pauvres sont des facteurs vitaux si l'on veut atteindre un niveau de production assez élevé pour satisfaire les deux types de besoins essentiels mentionnés plus haut. En outre, ces besoins essentiels constituent les objectifs minimaux d'une société et non la liste complète de tous les biens désirables. Il faut, en particulier, tenir compte *du désir qu'éprouve chaque citoyen de participer aux décisions qui affectent sa propre vie.*

Si le point de départ de la Conférence mondiale de l'emploi consiste essentiellement à poser le problème, son aboutissement, espère-t-on, sera l'adoption d'un certain nombre de principes qui pourront guider les gouvernements dans l'élaboration de leurs politiques de développement, et l'adoption de diverses propositions concrètes pour une action au niveau international destinée à compléter les stratégies nationales. Cette Conférence devrait en effet aider à la formulation de la Stratégie internationale pour la troisième décennie du développement.